

PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR (PPV)

Le Crédit Mutuel donne le LA avec une Prime de Partage de la Valeur (PPV)
de 3.000 €, versée en décembre 2023 et des évolutions de salaire de 2,2 % au 1^{er} janvier 2024.



Symétrie des attentions, attractivité, fierté d'appartenance, reconnaissance, efforts récompensés sont quelques-unes des expressions des salariés ayant accueilli la nouvelle. Notre Groupe mutualiste, citoyen, fera-t-il preuve de la même clairvoyance ?

Réponse fin novembre.

SNECA NATIONAL

1^{er} syndicat du Crédit Agricole



SNECA
S'élever
à vos côtés

